

COMMUNE DE ST PIERRE ST JEAN

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Mardi 04 MARS 2025 à 18 heures

Salle Polyvalente de St Pierre

Présents : ROCHE Bruno – FEYNEROL Alain – CHRISTOL Alain - GARCIN Gérard –LAFFONT Françoise – PANSIER Sylvette – SEIFERT Andréas – : CAZABONNE Claude -- FABREGOUL Amandine - VERMANDERE Jean-Paul

Absent(s) et excusé(s)

Secrétaire de séance : PANSIER Sylvette et assistée de Madame ROCHE Nathalie

ORDRE DU JOUR :

1. Vote du Compte Administratif de la Commune et de l'eau de l'année 2024
 2. Vote du Budget Prévisionnel 2025 (Commune M57 et Eau M49)
 3. Délibération autorisant Mr le Maire à contracter un emprunt afin de participer au financement du réaménagement de la Mairie et de 3 logements
-

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 de la Commune et de l'Eau

VOTE DU CA 2024 - COMMUNE

Fonctionnement :

Dépenses : 174 775.36 €

Recettes : 326 738.84 €

Investissement :

Dépenses : 552 188.14 €

Recettes : 37 010.89 €

VOTE DU CA 2024- EAU

Exploitation :

Dépenses : 26 803.00 €

Recettes : 23 650.68 €

Investissement :

Dépenses : 15 603.00 €

Recettes : 26 803.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents a validé les deux Comptes Administratifs

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 (Commune M57 et Eau M49)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 (COMMUNE)

Fonctionnement :

Dépenses : 461 135.08€

Recettes : 461 135.08 €

Investissement :

Dépenses : 1 173 455.75 €

Recettes : 1 173 455.75 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 (EAU)

Exploitation :

Dépenses : 26 813.00 €

Recettes : 26 813.00 €

Investissement :

Dépenses : 120 849.91 €

Recettes : 120 849.91 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents a validé les deux Budgets.

DELIBERATION :AUTORISANT MR LE MAIRE A CONTRACTER UN EMPRUNT AFIN DE PARTICIPER AU FINANCEMENT DU REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE 3 LOGEMENTS

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de contracter un emprunt afin de participer au financement des travaux du réaménagement de la Mairie et de 3 logements. Notre faible taux d'endettement, nous permet de demander un emprunt de 150 000 € sur 15 ans. Après mise en concurrence de 3 banques, (la Caisse d' Epargne – la Banque Postale et le Crédit Agricole) , nous avons retenu la banque du Crédit Agricole qui a été la moins disante à un taux de 3.50 % annuel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :
AUTORISE le Maire à contracter l'emprunt auprès du Crédit Agricole.

INFORMATION DE MONSIEUR LE MAIRE

- Réaménagement de la Mairie et de 3 logements : Les travaux se déroulent dans de bonnes conditions et sont bien avancés ;

Fibre optique : Sur la section de St Pierre, il y a encore de nombreuses habitations qui ne sont pas éligibles à la fibre. En effet, des travaux complémentaires doivent être réalisés sur certains secteurs pour une livraison prévue début Juillet 2025. Dernièrement, nous avons eu une réunion avec ADN (Ardèche Drôme Numérique), qui nous a confirmé que l'ensemble des communes que compose la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes seront reliées à la fibre optique fin 2026 y compris la section de St Jean de Pourcharesse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 HEURES

La Secrétaire de Séance, Madame PANSIER Sylvette

Pansier

